



Comité Régional Olympique et Sportif du Centre

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE

Samedi 21 Mars 2009 - ORLEANS

Organismes régionaux présents ou représentés : 49

AEROMODELISME – AERONAUTIQUE – AIKIDO AAA et BUDO – ATHLETISME – AVIRON –
BADMINTON – BALL-TRAP – BASKET-BALL – BILLARD – BOULISTES – BOWLING – BOXE
ANGLAISE – CLUB ALPIN FRANCAIS - FCSAD – CYCLISME – CYCLOTOURISME – EQUITATION -
ESCRIME – FSCF – FOOTBALL – GYMNASIQUE – GYMNASIQUE VOLONTAIRE – HANDBALL –
HANDISPORT – JUDO – KARATE – LES JOINVILLAIS – MEDAILLES JEUNESSE ET SPORTS -
MOTOCYCLISME – NATATION – PARACHUTISME – PETANQUE ET JEU PROVENCAL – ROLLER
SKATING – RUGBY – SKI NAUTIQUE – SPORT AUTOMOBILE - SPORT UNIVERSITAIRE – SQUASH
– TAEKWONDO – TENNIS DE TABLE – TIR A L'ARC – TRIATHLON – TWIRLING BATON – UFOLEP –
UNSS – USFEN – USEP – VOL A VOILE – VOLLEY BALL -

Organismes régionaux absents excusés : 7

CANOE-KAYAK – COURSE D'ORIENTATION – ETUDE ET SPORTS/MARINS – GOLF – PLUM –
RANDONNEE PEDESTRE – UGSEL –

Organismes régionaux absents : 13

BASE-BALL – EPMM – FOOTBALL AMERICAIN – HALTEROPHILIE – LUTTE – MONTAGNE ET
ESCALADE – MOTONAUTIQUE – MUAY-THAI – POLICE FRANCAISE - SPELEOLOGIE – SPORT
ADAPTE – TENNIS – TIR –

Assistait : 1

SPORT DE GLACE -

I - Rapport de la Commission des Vérificateurs des pouvoirs :

Après examen des feuilles d'émargement, il résulte que 49 organismes régionaux sur 70 affiliés au CROS sont présents. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Ordinaire Elective peut donc valablement délibérer

Le Président demande à l'Assemblée Générale si elle autorise les structures (5) qui n'ont pas de pouvoir. à prendre, malgré tout, part aux votes.

Avis Favorable.

Dûment convoquée, conformément à l'article 5 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire Elective du CROS du Centre s'est tenue le Samedi 21 Mars 2009, à partir de 9 h 30, dans les salons de l'Hôtel Novotel d'Orléans la Source, sous la Présidence de Jean-Louis DESNOUES, en présence de :

- M. François DUMON, Vice-président du Conseil Régional, représentant le Président M. François BONNEAUM
- M. Patrick BAHEGNE, Directeur Régional et Départemental de la Jeunesse et des Sports
- M. Jean-Claude BOURQUIN, représentant M. Xavier BEULIN Président du Conseil Economique et Social Régional
- M. Bruno MERY, Inspecteur Pédagogique Régional, représentant M. Paul CANIONI, Recteur d'Académie
- M. Dominique SACHER, Président de la Conférence Permanente des Coordinations Associatives
- Mme Martine GRIVOT, Maire Adjoint chargée des Sports, représentant M. Serge GROUARD, Député-maire d'Orléans, accompagnée de M. Philippe PEZET Conseiller Municipal
- M. Albert FEVRIER représentant M. Eric DOLIGE, Sénateur, Président du Conseil Général du Loiret
- M. Marc SADAoui, Directeur Général de la Culture et des Sports au Conseil Régional
- M. Dieudonné DONDASSE, Inspecteur à la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports.

Il présente les excuses de :

- M. Patrick LOTTE, Directeur du Service des Sports du Conseil Régional
- Mme Denise FERRISSE, Présidente de la Commission Jeunesse, Sport et Tourisme au Conseil Régional
- M. Henri SERANDOUR, Président du CNOSF
- M. Georges PLANCHOT, Président du CNCD
- M. Régis de REYKE, Directeur de la Faculté des Sports.

Il accueille les Présidents de CDOS :

- M. Paul CARRE, nouveau Président du Cher
- M. Bernard PHILIPPE, représentant Mme Marie-Claude FEYDEAU, nouvelle Présidente de l'Indre et nouvellement élue à la Présidence de la Fédération Française de Parachutisme
- Mme Marie-Line MOREAU, nouvelle Présidente du Loir et Cher
- M. Michel BRENDER, nouveau Président du Loiret.

Il présente les excuses de M. Michel GUILLEMETTE, Président d'Eure et Loir

Il accueille également les Membres d'Honneur du CROS :

- M. Maurice CHATELET
- M. Jacques FOULON
- M. François QUINIOU
- Mme Dominique MIFSUD
- M. Jacques PERROT.

Il présente les excuses de :

- M. Christian ARMERIGO
- M. Henri LAMENDIN
- M. Gérard PAINCHAULT

Il salue la présence de M. Christian TEINTURIER, son prédécesseur qui nous fait l'amitié d'être parmi nous.

M. DESNOUES, propose d'ajouter trois points à l'ordre du jour :

- adoption du règlement intérieur
- nomination d'un membre d'honneur
- présentation du projet du candidat à la présidence

Pas d'observation, ni d'abstention, le Président remercie l'assemblée.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Président déclare ouvrir l'Assemblée Générale Ordinaire 2009.

Allocation du Président

Nous voici à nouveau réunis pour ce rendez-vous statutaire annuel que constitue l'assemblée générale, qui sera, cette année, électorale. Elle marque donc la fin de cette olympiade, mais surtout le début de celle qui nous emmènera aux jeux olympiques de Londres.

Ce rendez-vous traditionnel s'inscrit cette année dans le calendrier fixé par le CNOSF pour le renouvellement des instances du mouvement sportif. Il ponctue la fin de l'olympiade qui a vu les jeux olympiques et paralympiques de Pékin, ainsi que le renouvellement de l'ensemble des exécutifs des instances sportives régionales. La fin de 2008 et le début de 2009 ont été également, pour bon nombre de responsables sportifs, le moment de transmettre le flambeau, soit pour s'engager sur de nouvelles responsabilités, soit pour, après de nombreuses années passées au service du sport, prendre un peu de recul, voire un repos bien mérité.

Je l'illustrerai par ce qui s'est passé au niveau des CDOS de la région où cinq structures sur six ont changé de président. Nous ne devons pas oublier ce qu'ils ont apporté au mouvement sportif. Un certain nombre d'entr'eux est présent aujourd'hui et je les en remercie. Ils méritent, pour cet engagement bénévole, et souvent de toute une vie, toute notre gratitude et nos chaleureux applaudissements.

Je veux souligner un événement important qui a eu lieu le week-end dernier. C'est l'élection de Marie Claude Feydeau à la présidence de la Fédération Française de parachutisme. Une femme à la tête d'une fédération nationale est un fait suffisamment rare -trop rare- pour être souligné. Elle a présidé, durant de nombreuses années, aux destinées de l'école de parachutisme du Blanc, et avait bien voulu fédérer autour d'elle la majorité des comités de l'Indre, pour relancer le CDOS, qui avait connu bien des vicissitudes. Elle mérite toutes nos félicitations, tous nos vœux de pleine réussite l'accompagnent pour l'exercice de cette lourde responsabilité.

Adoption du Procès-verbal des Assemblées Générales Elective et Ordinaire 2008

Mis aux voix, le procès-verbal des assemblées générales 2008 est adopté à l'unanimité.

Adoption du Règlement Intérieur

Mis aux voix, le Règlement Intérieur est adopté à l'unanimité.

Rapport moral du Président, Jean-Louis DESNOUES

Chers amis, mon intervention reprendra les points marquants, dans la mesure où vous avez été destinataires des différents comptes rendus détaillés et exhaustifs de notre activité, qui retracent l'ensemble des actions du CROS pour 2008, mais également pour l'ensemble de l'olympiade.

Je me contenterai donc d'en retracer rapidement les faits marquants ; j'insisterai plutôt sur les perspectives et le projet pour la prochaine mandature qui pourront servir de feuille de route et viendront ponctuer la vie du prochain comité directeur du CROS, et la vie sportive régionale, si vous les acceptez.

Cette intervention sera complétée par le rapport d'activité de la secrétaire générale. Les responsables de pôles restent bien évidemment à votre disposition pour les éventuels compléments d'information que vous souhaiteriez.

Ces propositions sont le fruit des différents audits, interne et externe, du CROS ainsi que du travail et de la réflexion du comité directeur réuni en séminaire : "le coup d'oeil dans le rétroviseur"

Ce qu'il faut avant tout retenir pour 2008 c'est qu'elle fut année olympique. Ce moment très particulier dans la vie sportive mondiale a vu un bon nombre d'athlètes de la Région y participer et pour certains d'entr'eux s'y illustrer, avec quatre médailles pour nos représentants.

Notre situation financière est préoccupante. Je dois remercier nos partenaires (Région et État) qui ont réagi rapidement et nous ont soutenus. La situation est encore fragile dans un contexte financier contraint, ce qui nous a conduits à prendre des mesures transitoires afin de stabiliser nos finances, durant l'année 2008. Le besoin d'une vision plus globale nous a obligé à faire une mise à plat de notre fonctionnement et à rechercher des sources d'économies. Les absences et les démissions n'ont pas été remplacées.

Il faut mettre en adéquation notre organisation, nos missions, nos moyens humains avec nos moyens financiers.

La campagne CNDS 2008 avait été avancée, afin de permettre un règlement plus rapide pour les clubs, comités et Ligues. Je tiens à remercier les structures qui ont déposé des dossiers de l'avoir fait dans des délais très raccourcis. Cette année a vu la mise en place de l'accompagnement éducatif, c'était une véritable gageure pour le mouvement sportif régional et l'opportunité de travailler avec le milieu scolaire et en particulier celui du collège. Mis en place dans la précipitation, nous avons pu en tirer les enseignements.

Le dispositif est reconduit et étendu avec un volet régional pour les équipements. La commission territoriale; qui se tiendra après la parution du décret constitutif de la commission, permettra de valider les décisions qui auront été prises dans le cadre de l'ancienne configuration des commissions du CNDS, fonctionnement que nous avons anticipé avec la DRDJS. La nouveauté consiste en la mise en place d'une ligne régionale de crédits formation de 650 000€ qui correspond à la dépense de 2008.

En ce qui concerne l'emploi :

- le Plan Sport Emploi dans le cadre du CNDS : nous avons pu enfin harmoniser les règles concernant l'attribution et la gestion des plans sport emploi au niveau de la région et des six départements.

- le dispositif CAP'Asso : cette année a vu la mise en place du renouvellement du dispositif "Cap'Asso". Fruit du travail de la commission emploi et du réseau de conseillers du CROS qui ont fait des propositions concernant ce renouvellement, propositions reprises et validées par la CPCA, ce qui a permis à la Région de se positionner en reprenant la quasi totalité de celles-ci.

Depuis la mise en place du dispositif 344 projets, qui représentent 445 ETP, instruits et accompagnés par le CROS, ont reçu une suite favorable ; 11 789 000 € accordés aux associations sportives ; 1/3 de création et 2/3 de consolidation.

- la plan de relance emploi : Le mouvement sportif a été largement sollicité. Les responsables que nous sommes sont sensibilisés à ce problème, trop souvent malheureusement pour le vivre au sein de la cellule familiale ou dans notre environnement proche. Nous sommes sensibles et favorables à cet engagement citoyen. Le mouvement sportif a besoin de professionnels pour se structurer ; il a besoin de se renforcer pour mieux répondre à ses besoins. Cependant pas à n'importe quel prix. En effet, ce n'est pas à vous employeurs ou futurs employeurs que je ferai l'affront de dire que vous n'êtes pas responsables.

Nous revendiquons pour le mouvement sportif régional l'abandon de la politique de guichet et l'engagement dans une logique de projets. C'est trop facile, et je suis scandalisé par ces sollicitations

qui ne permettent pas de nous inscrire dans une politique d'emploi durable et qui mettent à mal la démarche responsable dans laquelle s'est engagé le mouvement sportif. Je sais que la DRDJS est soumise à une pression forte de la part des services de la préfecture, mais tant que les critères n'évolueront pas il est illusoire de penser que nous pourrions nous y engager. Le milieu associatif ne doit pas être considéré comme un simple paramètre de la variable d'ajustement des chiffres du chômage.

L'emploi associatif a un rôle social reconnu qui doit passer obligatoirement par une part de financement public, seuil en dessous duquel la pérennisation n'est pas réaliste.

En ce qui concerne la formation :

- Dans la continuité des Assises de la Formation, nous avons pris la décision de réunir les deux structures de formation en une seule. Cela permettra de rendre mieux lisible, plus légitime, plus solidaire, incontournable et reconnu un Organisme de Formation du Sport dans la Région Centre. Mieux structuré, plus fort et porté par l'ensemble du mouvement sportif régional, il répondra mieux aux attentes de l'ensemble de nos licenciés et de nos partenaires institutionnels et financiers. Ceux qui veulent stigmatiser, voire diaboliser ce rapprochement, ne doivent pas se tromper de combat, ils porteraient une lourde responsabilité.

Un programme quadriennal, décliné annuellement, construit avec l'ensemble des acteurs rassemblera et proposera, dans un document unique, le plan de formation du mouvement sportif régional.

En ce qui concerne l'aménagement du territoire, nous poursuivrons notre politique, en concertation avec le Conseil Régional et l'Etat :

- Les Conseils Associatifs Sportifs ou une structure similaire, seront installés dans tous les Pays et les Agglomérations, en faisant des Pays et des Agglomérations des territoires de référence ; en mettant en œuvre, au travers des projets qui pourraient voir le jour sur le terrain, les préconisations du "Livre Blanc" du CROS

- La grande salle, à l'emplacement du champ de courses de l'île Arrault. Le projet présenté reprend en grande partie les préconisations du "Livre Blanc" du CROS et nous sommes associés à la réalisation de ce projet.

- Les portes du Loiret avec le mécapôle fruit du travail de la "famille des sports mécaniques" et le centre d'hébergement des sportifs

- Le partenariat avec la ligue de Foot-ball

- L'étude piscines.

En ce qui concerne le CREPS : l'établissement n'a pas échappé aux turbulences de la fin de l'année 2008 qui ont, dans le cadre de la mise en place du réseau d'excellence, menacé sa pérennité. La mobilisation forte et unanime du mouvement associatif et sportif en particulier a permis de faire valoir et de mettre en avant la pertinence de cet établissement. Le mouvement sportif doit rester vigilant.

En ce qui concerne la communication, elle a souffert de l'organisation interne du CROS par le non remplacement de la chargée de mission en charge de ce pôle

Mais cette année a été également le début de la mise en place de la modification importante de l'organisation de l'Etat et des collectivités territoriales. Ce sont des moments très importants, il faut nous y préparer. Cette réforme de l'organisation de l'Etat et des collectivités territoriales nous oblige à nous adapter, à faire évoluer nos organisations, pour être plus efficaces.

Force est de reconnaître que la méthode est déstabilisante et peu respectueuse des habituels circuits de consultation. Tout cela ponctué par des annonces dans les médias, de fuites organisées, ou non, et de déclarations que je qualifierai d'intempestives. L'exemple de l'annonce de la fermeture du CREPS de Bourges en est la triste illustration.

Le positionnement fort de l'échelon régional ne doit pas être pris comme une volonté d'hégémonie de la part de cette instance, mais comme le porteur de politiques discutées, construites

et partagées par l'ensemble des acteurs. Avec les CDOS, les Ligues et Comités Régionaux il nous reste à inventer et à construire ensemble de nouvelles coopérations.

Le mouvement sportif est suffisamment réactif pour ne pas manquer ce rendez vous et je suis sûr que, si nous restons solidaires, nous en sortirons renforcés. La future organisation du sport en France doit faire l'objet d'une nécessaire concertation avec l'ensemble des partenaires. Si ce n'était pas le cas, le mouvement sportif serait amené à réagir, à se mobiliser et peut être à descendre dans la rue. Le futur conseil d'administration sait qu'il pourra compter sur vous.

Le conseil d'administration restera à votre écoute et à votre service et compte sur votre soutien pour l'aider à mener à bien les missions que vous aurez bien voulu lui confier.

Je vous remercie de votre attention.

Je vais passer la parole à Monique ROLLETT, Secrétaire Générale par intérim, qui va vous donner lecture du rapport d'activités.

Rapport d'activités, présenté par Monique ROLLETT, Secrétaire Générale par intérim.

Au cours de l'année 2008, 70 ligues et comités régionaux ont adhéré au CROS, soit 8 000 clubs, un peu plus de 600 000 licenciés et quelques 100 000 bénévoles.

D'importantes modifications dans notre fonctionnement se sont produites en 2008.

En effet, au niveau du personnel, une secrétaire a cessé ses fonctions courant août, une chargée de mission est partie en congé maternité du 14 juillet à fin décembre et une autre a pris également un congé maternité à compter du 1^{er} décembre.

Cela a bien sûr entraîné une réorganisation du travail des autres personnels -et également une charge supplémentaire pour certains élus- puisque, pour des raisons financières, comme l'a indiqué le Président, nous avons choisi de ne pas remplacer les absents.

Au niveau des élus nous avons également enregistré la démission de Michel Rebrioux, secrétaire général adjoint et responsable du centre de formation professionnelle, et ce début novembre dernier.

Le travail n'a toutefois pas manqué, ce que vous avez sans doute pu constater puisque nous vous avons adressé le bilan de l'olympiade 2005-2008.

Je vais, très succinctement, rappeler les missions accomplies, en 2008, par les pôles de compétences mis en place.

En ce qui concerne l'aménagement du territoire, la création de conseils associatifs sportifs dans les pays ou agglomérations est le point fort de ce pôle de compétences. Ces CAS -8 actuellement constitués- permettent de favoriser le développement du sport dans les pays. Dans ce cadre 7 diagnostics sportifs ont été réalisés, c'est-à-dire des états des lieux du sport sur un territoire donné, permettant de proposer un programme de développement, aux communes concernées, ainsi qu'aux services de l'Etat, de la région et des départements.

Le travail du CROS est maintenant parfaitement reconnu par nos partenaires institutionnels. Et il l'est également par le CNOSF qui a souhaité que le CROS Centre soit un expert dans ce domaine de l'aménagement du territoire, au niveau national. Nos travaux vont donc être repris par d'autres régions.

Ce pôle de compétences travaille également avec le Conseil Régional et donne un avis sur les demandes de subventions d'équipements, ainsi qu'un avis au CNOSF sur les demandes de subventions dites CNDS équipements. Et participe, avec les services de la Région et ceux de l'Etat, à l'établissement d'un schéma directeur des équipements.

En ce qui concerne le développement des pratiques, vous savez que nous travaillons ensemble par familles d'activités. 7 familles ont été mises en place et 5 manifestes ont pu être élaborés. Ces manifestes -ou livres blancs- présentent la famille d'activités concernée, les différentes disciplines qui la composent et le devenir de celles-ci. Ils sont ensuite remis à l'ensemble de nos partenaires afin de les sensibiliser sur ce que représente ladite famille, que ce soit économiquement, sportivement, humainement, ou sur ses thématiques importantes que sont l'équipement, l'emploi, la formation, le haut niveau, le bénévolat.

C'est également grâce à ce pôle de compétences qu'on pu être mises en place des actions pour le sport au féminin et pour le sport santé des seniors et des handicapés.

En ce qui concerne le pôle emploi, dispositif d'accompagnement et professionnalisation, sa mission principale est l'accompagnement des associations dans leur structuration, dans la consolidation de leurs activités ou de leurs démarches d'employeurs.

C'est ainsi que plus de 250 demandes d'information sur le dispositif régional Cap'Asso ont été satisfaites, 95 dossiers Cap'Asso sports ont été déposés auprès de la région et ont été retenus, ce qui représente 122 emplois dont 53 créations et 69 consolidations. Et 99 accompagnements par les conseillers associatifs sportifs du réseau de compétences du CROS ont été effectués pour accompagner les associations dans l'élaboration de leur dossier.

En ce qui concerne le pôle formation, le plan de formation du dirigeant sportif en région a été ré-agencé et organisé par thématique. Vous avez tous été destinataires, à plusieurs reprises, des programmes de formation, qu'elles soient proposées par le CROS ou par les CDOS.

Des assises de la formation sportive, en collaboration avec l'Etat et le Conseil Régional, ont permis d'échanger sur les besoins, les problématiques et les enjeux de la formation sportive.

Les conclusions de ces Assises ont préconisé une conférence des financeurs et une conférence des organismes de formation afin de proposer une offre, de formations, harmonisée et mutualisée répondant aux besoins du mouvement sportif régional.

Le Centre de Formation Professionnelle du Sport -le CFPS- a été réactivé et a proposé, toute l'année, diverses formations. Mais malgré un investissement important, seulement 3 sessions sur les 7 proposées ont été réalisées, au motif du manque de participants. Il semblerait que l'information ne redescende pas régulièrement au niveau des clubs.

En ce qui concerne le pôle Haut-Niveau, celui-ci participe, aux côtés des services de l'Etat, aux groupes de pilotages des pôles France et des pôles Espoirs installés dans notre Région.

Et il suit, en collaboration avec le service des sports du Conseil Régional, les grands clubs sportifs -les clubs élites- régionaux.

En ce qui concerne le pôle valorisation-récompenses, il est chargé de valoriser les sportifs et dirigeants méritants que vous nous proposez, ainsi que les villes les plus sportives.

Au titre de la saison 2008, 15 dirigeants bénévoles, 11 sportifs individuels, 7 arbitres et juges et 5 équipes, ont été mis à l'honneur.

Quant au concours des villes les plus sportives, qui récompense celles qui s'impliquent fortement dans le domaine du sport, celui-ci n'a pas été proposé aux communes, 2008 étant une année électorale municipale.

En ce qui concerne le pôle communication, celui-ci a quelque peu souffert de la réorganisation des services. Notamment le site Internet -notre vitrine- dont la mise en page n'a pas été suivie comme elle aurait dû l'être.

Le bulletin CROS Info a vu paraître ses 4 numéros annuels. La conférence de printemps et le séminaire de rentrée des présidents de ligues et comités régionaux, devenus incontournables, ont eu lieu.

La conférence de printemps qui avait pour thème "sport-santé-seniors-handicaps" et qui était ouverte à tous publics, n'a pas fait le plein, puisque seulement une trentaine de personnes y ont assisté. Quant au séminaire dit de rentrée des présidents de ligues et comités régionaux celui-ci remporte toujours un succès puisque vous étiez 80 à y participer.

Quant à la traditionnelle cérémonie des vœux, jumelée désormais avec la remise des récompenses aux dirigeants et sportifs méritants, elle a été organisée dans les salons de l'Hôtel Novotel de Saint-Jean-de-Braye, puisque, ainsi que vous le savez, les hôtels orléanais du groupe Accor sont devenus nos partenaires.

Voilà, rapidement présentées, les actions des divers pôles de compétences qu'ont en charge les membres du comité directeur et sur lesquelles ils ont travaillé pendant quelques 5 000 heures de bénévolat au cours de l'année 2008.

Le Président remercie Mme ROLLETT pour ce rapport et d'avoir accepté d'assurer l'intérim du poste de Secrétaire Générale en plus de son rôle de Vice-Présidente. Il précise que l'on peut applaudir le travail de tous nos bénévoles. Effectivement on parle des membres du comité directeur du CROS, mais il y a également tous les membres des commissions qui viennent aussi travailler. Il tient plus particulièrement à saluer, dans cette période un petit peu morose, les membres du comité directeur mais plus particulièrement les membres du bureau qui ont été amenés à s'investir, notamment dans des petits problèmes de gestion puisqu'il y avait besoin de faire "tourner la boutique".

Adoption des Rapports Moral et d'Activités

Mis aux voix, les rapports moral et d'activités sont adoptés à l'unanimité.

Rapport Financier, présenté par Jean-Paul CUZON, Trésorier Général

Le Président souhaite, au préalable, saluer le travail de notre trésorier adjoint, Gérard THIRY, qui a, durant ces quatre années, travaillé régulièrement au CROS. Il a souhaité prendre une retraite méritée mais je sais qu'il y a deux ou trois commissions qui l'on récupéré.

Le Trésorier précise que chaque participant a reçu l'ensemble des documents comptables.

L'exercice comporte une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

L'exercice précédent comportait une durée de 12 mois.

Un traité d'apport du CROS au CFPS a été signé avec effet au 1^{er} janvier 2008 pour un montant de 45 033.44€

Il détaille certains postes :

Les créances à recevoir sont les suivantes :

- prestations CPCA :	38 063 €
- CFPS (fonct, siège, rémunération) :	80 830 €
- cotisations :	190 €
- Divers à recevoir	650 €
- remboursement de formation :	882 €
- remboursement ind journalière :	288 €

Reste à percevoir la subvention de fonctionnement du Conseil Régional pour 27 400 € concernant l'année 2008.

La trésorerie augmente de 15 055 €

La variation des capitaux propres entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre s'élève à -38 169 € et s'explique de la façon suivante :

Résultat de l'exercice 2008 :	+ 6 864 €
Ajustement de l'apport au CFPS	- 2 812 €
Apport au CFPS	- 42 221€
- Dettes	
Les dettes fournisseurs pour :	130 369 €
Les dettes fiscales et sociales comprennent les postes suivants :	
- dettes sur primes et congés payés :	17 801 €
- dettes sur charges sociales et congés payés :	8 090 €
- dettes aux organismes sociaux :	19 707 €
- taxe sur les salaires et la formation continue :	2 660 €
Les autres dettes comprennent des postes suivants :	
- formation éducateur:	6 000 €
- concours femmes et sport :	1 555 €
- divers :	340 €
Produits constatés d'avance :	30 017 €

Les prestations liées à l'Emploi (CPCA et DLA) ont diminué sur l'exercice 2008 pour un montant s'élevant à 31 741 €.

Les subventions CNDS se sont élevées à 147 000 €.

Les subventions du Conseil Régional se sont élevées à 158 016 €, celles-ci comprennent les subventions Cap'Asso pour un montant de 26 016 € et la subvention de fonctionnement.

Les autres produits comprennent le recensement des équipements, les cotisations des ligues, et la mise à disposition du personnel CROS au CFPS. La contrepartie de ces produits est classée en autres charges de gestion courante et charges de personnel.

Les charges exceptionnelles comprennent diverses régularisations antérieures, pour une valeur de 439 €.

En conclusion, même si le résultat de cet exercice est bénéficiaire, il nous faut être attentifs pour la gestion de notre association

Le président remercie M. CUZON. Il souligne que nous avons un résultat positif par rapport à ce qui avait été prévu, nous avons essayé de faire des économies et nous avons réussi, et il tient à remercier nos deux partenaires qui ont réagi rapidement et les versements de subventions ont été accélérés.

Rapport du Commissaire aux Comptes, présenté par Bruno ROUILLE, Cabinet ORCOM

Je vais vous donner la lecture de mon rapport de commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 Décembre 2008. Dans ce rapport je rappelle que les comptes annuels ont été arrêtés par votre comité directeur. Ce rapport est composé de trois parties.

- une partie correspondant à mon opinion sur les comptes annuels dans laquelle je rappelle que nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France. Que ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences qui nous permettent d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. On rappelle également qu'un audit consiste à vérifier, par sondage, ou au moyen d'autres méthodes de sélection les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes annuels et consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Sur cette base, nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants, que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Ce qu'il faut retenir pour vous c'est que nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers, qu'ils sont sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

- sur la justification de nos appréciations : en application des dispositions de l'article L823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous indiquons que nous avons notamment examinés le traitement comptable des subventions ainsi que celui des opérations liées au pôle Emploi.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et on donc contribué à la formation de notre opinion, sans réserve, exprimée dans la première partie de notre rapport.

Et enfin nous avons effectué les observations et vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous devons émettre un rapport sur les conventions réglementées qui pourraient exister entre les dirigeants de l'association et d'autres associations et ce rapport est vierge puisque nous n'avons relevé, ni avons été informés de convention comprise dans l'article L612-5 du Code de Commerce.

Voilà, Monsieur le Président pour ce rapport sur cet exercice au 31 décembre 2008, l'an dernier je vous avais fait part de mon inquiétude sur la situation financière du CROS, aujourd'hui on peu dire que comme vous l'avez indiqué, grâce, notamment, à l'intervention de vos partenaires, la situation financière est restaurée même si elle reste fragile et il faudra être vigilants dans la gestion des finances du CROS tout au long de cette année et sûrement de toute l'olympiade.

Le Président, remercie M. ROUILLE.

M. TERRIEN, Tennis de Table, souhaite une précision au niveau des services extérieurs : vous aviez prévu des augmentations de charges et vous les avez réalisées, est ce qu'il y avait un poste particulier prévu l'année précédente ?

Réponse de M. CUZON : c'est la refacturation qui se fait du CFPS au CROS.

Approbation du résultat financier

Mis aux voix, le résultat financier est adopté à l'unanimité.

Affectation du résultat financier

Le Président propose de l'affecter en reports nouveaux.

Mis aux voix, l'affectation du résultat financier est adoptée à l'unanimité.

Projet de Budget 2009, présenté par Jean-Paul CUZON, Trésorier Général

Nous gardons un peu les mêmes lignes que ce qui était prévu. Les charges de personnel augmentent, mais il faut savoir qu'en 2008 le nombre de personnels était diminué, dû aux congés maternités. Cette année l'effectif sera au complet.

Donc ce budget dépend de l'activité CFPS, puisque vous savez qu'il y a une partie des mises à disposition du personnel et des charges du siège mais en contre partie on trouve les services extérieurs, la refacturation des opérations qui sont effectuées au CFPS pour le CROS.

M. Pascal VIOLETTE, Président du Vol à Voile, nouvellement élu, demande une précision sur les sigles CPCA et DLA. M. DESNOUES lui apporte les précisions correspondant à ces structures.

Mis aux voix le projet de Budget 2009 est adopté à l'unanimité.

Fixation du taux de la cotisation annuelle 2010

Le Président propose, pour 2010, de ne pas augmenter la cotisation qui est de 200 €. Comme il l'avait indiqué l'année dernière nous allons solliciter les ligues et comités régionaux pour adhérer au CFPS puisque actuellement le CFPS est constitué de membres fondateurs mais il est souhaitable que toutes les ligues puissent adhérer à ce Centre de Formation Professionnelle du Sport CROS Centre. La cotisation CFPS sera de 15 €. Je souhaite que toutes les ligues qui adhèrent au CROS, adhèrent aussi au CFPS puisque c'est votre organisme de formation, bien évidemment vous aurez à faire entendre des desiderata dans cette politique construite au niveau régional entre les clubs, les comités et les ligues.

Mis aux voix le taux de cotisation pour 2010 est adopté à l'unanimité pour 200 €.

Nomination d'un Membre d'Honneur

Le Président propose, sur accord du comité directeur, la nomination en qualité de Président d'Honneur notre ami et ancien président M. Christian TEINTURIER. La salle applaudit.

Je vous demande à main levée de bien vouloir vous prononcer. Accord général unanime.

Questions diverses

Pas de questions de l'assemblée.

Election du Comité Directeur

Nous allons donc passer à l'élection du comité directeur. Vous avez reçu en son temps l'appel de candidature. 25 candidatures nous sont parvenues et la commission de vérification et de surveillance des opérations électorales s'est réunie pour validation des dites candidatures. Une candidature a dû être refusée parce qu'arrivée hors délai. Nous n'aurons donc que 24 candidats pour 25 postes. Je vais maintenant énoncer les noms des candidats, et leur demander de bien vouloir se présenter.

Présentation des candidats au comité directeur

M.	BOUTANT	Jean Pierre	Athlétisme	1 ^{er} collège	<i>Sortant</i>
M.	BUSSO	Eugène	Gymnastique Volontaire	4 ^{ème} collège	<i>Sortant</i>
Mme	COURY	Nicole	Tennis de Table	1 ^{er} collège	
M.	CUZON	Jean Paul	Judo	1 ^{er} collège	<i>Sortant</i>
M.	DESNOUES	Jean Louis	Escrime	1 ^{er} collège	<i>Sortant</i>
M.	DOCTRINAL	Patrice	Rugby	2 ^{ème} collège	<i>Sortant</i>
M.	DOUCET	Christian	Cyclisme	1 ^{er} collège	<i>Sortant</i>
M.	FISCHER	Daniel	Bowling	2 ^{ème} collège	<i>Sortant</i>
M.	GERBOT	Jean Michel	UNSS	4 ^{ème} collège	<i>Sortant</i>
M.	GOUGEON	Daniel	Handball	1 ^{er} collège	<i>Sortant</i>
M.	HENAULT	Alain	Basket-Ball	1 ^{er} collège	
M.	LAZENNEC	Patrick	Hockey sur Gazon	1 ^{er} collège	<i>Sortant</i>
M.	LECUYER	Christian	Vol à Voile	2 ^{ème} collège	
M.	LELIEVRE	Arnaud	FFSU	4 ^{ème} collège	<i>Sortant</i>

M.	LEVEQUE	Christian	FSCF	3 ^{ème} collègue	<i>Sortant</i>
M.	MONROSE	Serge	Taekwondo	1 ^{er} collègue	
M.	NORE	Guy	Gymnastique	1 ^{er} collègue	<i>Sortant</i>
Mme	OVIDE	Elianne	Handisport	2 ^{ème} collègue	<i>Sortante</i>
Mme	PERROT	Chantal	Aéronautique	2 ^{ème} collègue	<i>Sortant</i>
M.	PHILIPPE	Bernard	Tir à l'Arc	1 ^{er} collègue	
M.	REBRIOUX	Michel	Football	1 ^{er} collègue	
Mme	ROLLETT	Monique	Parachutisme	2 ^{ème} collègue	<i>Sortante</i>
M.	ROS	Jean	Volley-Ball	1 ^{er} collègue	
M.	ROY	Marc	Sport Automobile	2 ^{ème} collègue	<i>Sortant</i>

Les bulletins de vote sont dans les dossiers de chacun.

Il est demandé des précisions sur la composition de la commission de recevabilité des membres

Jean ROS, conformément à l'article 2.4.1 annexe 1.5 du Code du Sport, précise que les fédérations sont tenues de constituer pour les élections électorales une commission de surveillance. Le CNOSF s'appliquant à lui-même cette règle il est tout à fait normal que les organes déconcentrés que sont les CROS et les CDOS, l'appliquent également. Celle-ci s'est réunie pour entériner les candidatures recevables, elle est composée de Dominique MIFSUD, Maryse BENCE, Maurice CHATELET et Jacques FOULON. Les élections vont se tenir sous leur contrôle. Il est mis en place un bureau de vote qui est composé de : François QUINIOU, Jacques PERROT et Gérard THIRY, qui eux dépouilleront, il est rappelé que la commission de surveillance ne touche pas les bulletins.

Il est procédé à l'appel des structures, afin de voter.

La commission se retire pour le dépouillement des bulletins de vote.

Pendant le dépouillement, le Président donne la parole aux invités :

- Intervention de Mme Martine GRIVOT, Adjointe au Maire d'Orléans, chargée des sports :

Comme vous le savez la ville d'Orléans s'est positionnée pour construire une salle pouvant accueillir 10 000 spectateurs, salle où l'on pourra pratiquer un maximum de disciplines sportive. Pour le moment nous en sommes aux balbutiements, nous en sommes à la faisabilité, d'après les préconisations du Livre Blanc du CROS. Je tiens d'ailleurs à vous remercier car ce Livre Blanc nous a servi de support.

Il faut à Orléans ce genre d'installations pour que l'on puisse rayonner au niveau sportif lors de Championnats d'Europe ou du Monde en pouvant accueillir ce genre de compétitions Plusieurs sites ont été identifiés, il y a eu Saran et Olivet dans un premier temps. Dans un deuxième temps il a été proposé Les Montées et dans un troisième temps le site de l'Île Arrault. Ce dernier site se prête mieux dans le cadre du développement durable.

La ville d'Orléans a un agenda 21, et de plus en plus les investissements de la Ville seront faits sur le mode développement durable et une intégration dans un site urbain, tout en gardant, bien sûr, de l'espace vert. Actuellement sur le site de l'Île Arrault il y a trois terrains de football et l'hippodrome : ces structures seront reconstruites ailleurs, notamment aux Montées dont le site deviendra un gros pôle sportif.

Le site de l'Île Arrault est basé un tiers sur Orléans et deux tiers sur St Pryvé St Mesmin, mais l'ensemble du site appartient à la ville d'Orléans. Les habitants ont fait part de leurs inquiétudes et M. le Maire s'est engagé à faire des ateliers de travail sur différents thèmes : la circulation, le stationnement, l'accessibilité des lieux publics pour les personnes âgées ou handicapés, sachant que deux stations de tram seront situées de part et d'autre.

Après la phase d'établissement d'un schéma par l'ensemble des fédérations l'aide à la maîtrise d'ouvrage va accompagner la ville sur la conception pour répondre à l'attente de tous. Il est

très important que cet équipement vive tous les jours et non pas que pour certaines compétitions. C'est pourquoi d'autres clubs y résideront, il y aura le Club de l'Entente, des clubs qui fonctionnent avec beaucoup de licenciés à Orléans ou à St Pryvé, pourquoi pas.

Cela nous permettra d'accueillir plus de stages pour vos Comités et Ligues car très souvent la ville d'Orléans est sollicitée pour organiser des stages et nous sommes pauvres en matière d'accueil.

Pour l'instant c'est tout ce que je peux dire sur le projet. Sachez que 2009 c'est une année d'aide, de maîtrise d'ouvrage et de cahier des charges ; 2010 verra lancer toutes les études et les appels d'offres, concours d'architectes ; la décision finale sera prise début 2011 et ensuite construction sur fin 2011, début 2012 au mieux.

C'est une salle qui sera inaugurée fin 2013. Les délais sont assez courts, cela paraît très très loin mais il ne faut pas perdre de temps. J'ai souhaité que M. DESNOUES, puisse faire partie du comité de pilotage parce qu'il est important que le mouvement sportif soit représenté, et le choix s'est porté sur le Président du CROS. Par ailleurs, il y aura des groupes de travail propres à la ville d'Orléans, où seront associés le monde sportif et les fédérations que vous représentez et d'autres personnes qui pourraient être là en tant qu'accompagnement externe. Tout cela va se mettre en place dans les mois à venir.

Je vous remercie.

M. Jean-Pierre BOUTANT, Président de la Ligue du Centre d'Athlétisme demande la parole :

Madame GRIVOT, je voudrais vous dire que j'ai participé personnellement au livre blanc du CROS. Il me semble que dans le livre blanc il y avait un projet d'athlétisme. Or, je voudrais savoir si dans votre projet il y a une volonté pour faire de l'athlétisme à Orléans ? Il faut alors une salle chauffée et aux normes internationales. C'est ma question.

- Réponse de Mme GRIVOT :

Nous avons souhaité, il y a quelques années, associé l'Athlétisme à la réflexion, nous avons d'ailleurs déjà fait des réunions ensemble. L'athlétisme était supposée pouvoir venir dans cette salle, mais l'entraînement en athlétisme, compte tenu de ses différentes disciplines, c'est toute une journée, surtout quand on fait du haut niveau. Il n'est donc pas possible d'avoir en même temps plusieurs disciplines à l'entraînement, les études ont montré que c'est très compliqué de s'entraîner dans la même salle que des sports de balles.

Nous avons alors travaillé sur une salle attenante à cet équipement, qui n'a pas été retenue dans les études et c'est pour cela que j'ai relancé le débat. Et puis une troisième voie était de faire en sorte que le parc des expositions puisse être réaménagé en complexe d'athlétisme. Le parc des expositions c'est vrai ne répond plus aux demandes de salons et donc dans le nouvel équipement fait sur le site de l'hippodrome était justement prévue une partie économique de façon à ce que cette salle puisse aussi accueillir des salons, des congrès. Donc le parc des expositions devrait être rénové pour faire en sorte que ce soit une salle d'athlétisme. Mais cela reporte à après 2013, si tout va bien. C'est-à-dire encore dans de nombreuses années.

J'étais hier soir à l'assemblée générale de l'ECO CJF, qui m'a fait remonter un certain nombre d'observations et les conditions d'entraînement ici à Orléans sont déplorables je le reconnais : il n'y a pas de chauffage, pas de vestiaires. On a la chance que le parc des expositions puisse être mis à disposition, sinon il n'y aurait rien. Je vais aller voir, sur les conseils du monde de l'athlétisme, une salle en région parisienne qui a été construite justement annexée à un grand équipement, à un palais des sports je crois, ou il y a plusieurs salles et cela permettra de rajouter je pense dans le cahier des charges cette étude.

Je proposerai bien sûr à M. le Maire, et à M. MARTIN, qui est, au niveau de la ville, le pilote de projet, d'intégrer ce complexe d'athlétisme, comme ça on saura si c'est possible et si ça augmente le coût de l'ensemble de façon considérable. Actuellement le coût est de 50 à 60 millions d'euros ; mais je suis bien consciente que pour l'athlétisme, il y a un vrai manque dans notre ville et même dans notre région. Le site de l'hippodrome représente 11 hectares et l'espace qui est envisagé en

construction c'est 1.5 hectare. Vous voyez qu'il reste beaucoup d'espaces, mais on souhaite bien sûr conserver beaucoup de verdure.

Le Président remercie Mme Grivot.

Résultat des votes :

La commission de dépouillement des votes, fait part des résultats de l'élection au comité directeur

M. QUINIOU prend la parole :

- Nombre de bulletins : 50
- Nombre de suffrage exprimés : 50

Tous les candidats sont élus : ils ont obtenus, par ordre alphabétique :

M.	BOUTANT	Jean Pierre	47 Voix
M.	BUSSO	Eugène	49 Voix
Mme	COURY	Nicole	50 Voix
M.	CUZON	Jean Paul	49 Voix
M.	DESNOUES	Jean Louis	49 Voix
M.	DOCTRINAL	Patrice	47 Voix
M.	DOUCET	Christian	48 Voix
M.	FISCHER	Daniel	48 Voix
M.	GERBOT	Jean Michel	48 Voix
M.	GOUGEON	Daniel	49 Voix
M.	HENAULT	Alain	50 Voix
M.	LAZENNEC	Patrick	48 Voix
M.	LECUYER	Christian	49 Voix
M.	LELIEVRE	Arnaud	49 Voix
M.	LEVEQUE	Christian	46 Voix
M.	MONROSE	Serge	49 Voix
M.	NORE	Guy	50 Voix
Mme	OVIDE	Elianne	50 Voix
Mme	PERROT	Chantal	48 Voix
M.	PHILIPPE	Bernard	50 Voix
M.	REBRIOUX	Michel	47 Voix
Mme	ROLLETT	Monique	47 Voix
M.	ROS	Jean	44 Voix
M.	ROY	Marc	49 Voix

Sous la conduite de Jean ROS, doyen de l'assemblée, il invite les nouveaux élus à aller délibérer pour proposer un président à l'assemblée générale.

Le comité directeur s'est réuni, il y avait 27 membres présents, un seul candidat s'est manifesté, le vote a eu lieu à bulletins secrets, le résultat est le suivant :

- Candidat M. DESNOUES : sur 27 votants, 27 voix pour. Le comité directeur, vous propose d'élire Jean-Louis DESNOUES Président du CROS pour la prochaine olympiade.

Jean-Louis DESNOUES remercie ses collègues et présente le projet et les orientations du CROS en précisant que ce travail a été fait par le comité directeur qui s'engage à poursuivre les actions suivantes :

1. Défense des valeurs du mouvement sportif :

- Veiller à ce que le sport conserve sa valeur de lien social.
- Porter le message olympique comme facteur d'éducation de la jeunesse.
- Militer pour que le sport contribue à préserver l'environnement.
- Valoriser le bienfait de la pratique du sport, notamment pour la santé.

- Participer au développement du mouvement sportif.

2. Poursuite des objectifs stratégiques :

- poursuivre la modernisation du CROS : initiée par le Président TEINTURIER, elle vise à doter le CROS des moyens nécessaires pour mettre en œuvre le projet, décliné ci-dessous, lui permettre d'être le partenaire recherché par l'Etat et les collectivités territoriales, d'être à l'écoute du mouvement sportif et ouvert à son environnement.
- élaborer un projet stratégique partagé, seul capable de donner un sens à nos actions et de fédérer le mouvement sportif.
- mettre en place une organisation performante par la construction de règles et d'outils de fonctionnement, de gestion financière, de management de nos ressources humaines, par la définition d'un programme d'action cohérent avec les objectifs de projet associatif.
- renforcer le management de nos ressources humaines en menant une réflexion autour des compétences nécessaires pour mettre en œuvre nos activités et sur le besoin en ressources humaines supplémentaires.
- redéfinir le champ des compétences et les collaborateurs entre CROS et CDOS

3. Soutien à la Professionnalisation du mouvement sportif :

- en se dotant en matière de formation d'un outil performant et des ressources nécessaires ; regrouper si possible les deux structures CFPS/ARFASSEC (une seule structure de formation "SPORT") ; construire un programme annuel de formation pour tout le mouvement sportif.
- en soutenant la création et la pérennisation de l'emploi sportif : soutien technique à la réflexion sur la création d'emplois dans nos structures ; soutien aux associations "employeurs" ; partie prenante des outils et dispositifs d'aide à l'emploi.

4. Poursuite de la politique d'aménagement du territoire :

- en concertation avec le Conseil Régional et l'Etat
- par la création d'un Conseil Associatif Sportif ou d'une structure similaire dans tous les Pays et les Agglomérations
- en faisant des Pays et des Agglomérations des territoires de référence, pour y porter et développer les actions du CROS
- en finalisant le travail commencé sur les familles d'activités
- en mettant en œuvre, au travers des projets qui pourraient voir le jour sur le terrain, les préconisations du "Livre Blanc" du CROS.

5. Maintenir des liens forts avec l'Etat et le Conseil Régional

- fédérer le mouvement sportif régional : pour répondre à une attente de nos partenaires et prendre en compte le besoin d'une organisation de "représentants" (Conférence Régionale, CNDS, Formation).
- être force de proposition et acteur responsable de notre développement : en participant aux politiques publiques territorialisées tout en restant attachés à notre spécificité (la pratique sportive) et en préservant notre indépendance.

6. Suivi du projet et évaluation en déclenchant le projet en objectifs opérationnels fixés dans le temps, premier travail de la nouvelle équipe élue, en collaboration avec les CDOS.

7. Mise en œuvre et suivi : sous la responsabilité du président, un groupe de pilotage, assurera la coordination des actions et le respect du calendrier.

8. Evaluation : le président rend compte annuellement à l'assemblée générale de l'avancement du projet.

Voilà, Mesdames, Messieurs, ce que nous vous proposons pour l'olympiade 2009-2012.

M. Quiniou reprend la parole : il appartient maintenant à l'assemblée générale après avoir bien écouté les propositions de notre candidat, vous avez le devoir de voter pour ou contre pour le poste du président du CROS Centre sur la personne de Jean-Louis DESNOUES.

Pendant le dépouillement, Jean-Louis DESNOUES donne la parole aux représentants de la Région et de l'Etat

- Intervention de M. DUMON :

Je voudrais saluer Monsieur le Directeur régional jeunesse et sport, Monsieur le Président et l'ensemble des élus ici présents, et bien sûr remercier l'ensemble des acteurs du sport dans cette région pour leur engagement au service du mouvement sportif.

Je tiens également à faire part de l'excellente coopération que nous avons avec le CROS sur plusieurs sujets, ce qui nous permet d'appréhender les problèmes, dans cette région, de façons efficace au service du mouvement sportif.

Quatre points sont l'objet d'un travail commun, notamment le développement de la pratique sportive pour tous, la formation, le haut niveau et l'aménagement du territoire. Sur ce dernier point, il y a eu une évolution assez forte de notre part, et de votre part, et cela a permis des contractualisations sur le territoire régional, avec les pays ou les agglomérations qui ont apporté, je pense, un certain nombre d'éléments de satisfaction au mouvement sportif puisque de plus en plus de projets, de rénovation ou d'installation sont pris en compte dans le cadre de ces contrats. C'était bien l'objectif que l'on s'était fixé ensemble au départ et celui-ci est entrain d'être atteint, ce dont je me félicite. Aujourd'hui nous avons des résultats probants sur l'ensemble du territoire régional et je crois que notre travail en commun se fait d'une manière intelligente et cohérente.

Mais cela se fait dans un contexte national difficile, comme vous l'avez rappelé tout à l'heure M. le Président, avec beaucoup d'incertitudes : nous ne savons pas trop où nous allons aujourd'hui, avec un modèle du sport français remis en cause, sans aucune concertation préalable, ce que je déplore, aussi bien avec le mouvement sportif qu'avec les différentes collectivités que nous sommes. C'est ainsi que j'ai pu constater, dans mes différents déplacements, que le mouvement sportif est inquiet, et je crois que c'est peu de le dire.

D'autant plus que la crise financière que nous subissons aujourd'hui impacte aussi le mouvement sportif et les clubs au moins dans deux domaines : je pense à la billetterie, car avec les problèmes de pouvoir d'achat, les clubs ont un peu moins de spectateurs et de fréquentation sur leur stade ou leur équipement, et puis également au sponsoring. J'entends beaucoup de clubs me dire que leurs sponsors diminuaient de moitié leur aide voire même qu'ils n'allaient rien pouvoir donner cette année. Tout cela s'ajoute à l'ambiance générale qui n'est pas toujours très facile à vivre pour l'ensemble des bénévoles qui se dévouent sans compter pour le sport.

Et je voulais vous informer que, pour la première fois, le CNOSF et les associations des départements de France, les associations des régions de France, se sont associés dans un texte commun, ce qui est une première, pour dénoncer ce qui se passe et demander que cela puisse se faire dans une concertation avec l'ensemble des collectivités que nous sommes, et du mouvement sportif.

J'ai toujours dit, et je le redis ce matin, nous sommes dans une période où il ne faut pas reproduire dans le sport ce qui vient d'échouer dans le domaine économique. D'autre part, pour ce qui nous concerne dans cette région, nous n'avons pas baissé la garde, vous avez pu le constater. D'abord parce que nous l'avons dit, nous avons fait du sport une priorité et on essaie de continuer à garder cette priorité avec une méthode de travail que vous avez d'ailleurs mis en exergue M. le Président, une élaboration commune de la politique sportive dans notre région, une coopération aussi,

je tiens à le dire avec la DRDJS, ce qui est important, et qui nous permet, au-moins en ce qui nous concerne à notre petit niveau, d'essayer de trouver des solutions partout à un certain nombre de problèmes.

Sachez qu'au niveau de la région nous n'allons pas en rester là, nous allons voter la semaine prochaine, en session, un plan de soutien à l'économie régionale pour essayer de conforter deux axes, d'abord les investissements que nous n'avions pas pu prendre en compte dans le cadre du budget primitif 2009, en terme d'infrastructures, soit de rénovation d'infrastructures, soit de création nouvelles. Certains projets ont été soutenus par le CNDS. C'était pour nous un point primordial, je ne voulais pas que dans ce plan de soutien à l'économie le sport soit absent.

Et je souhaite que l'on puisse apporter également des aides à la personne. Je l'ai dit tout à l'heure, la crise impacte beaucoup de familles, c'est quelques fois assez dramatique pour elles et je ne souhaite pas qu'un jeune qui veut rentrer dans un pôle sportif ou un centre de formation ne puisse pas le faire, parce ses parents n'ont plus les moyens financiers momentanément. C'est quelque chose qui va très rapidement se mettre en place et j'aurai d'ailleurs besoin de l'appui à la fois de la DRDJS pour ce qui concerne les pôles et ses responsables, et du mouvement sportif pour que cela puisse se faire dans les meilleures conditions et ce, bien sûr, sur l'ensemble du territoire régional.

En ce qui concerne les investissements, nous allons, avec ce plan de soutien, pouvoir financer intégralement le vélodrome de Bourges, tout au moins sur la partie qui restait à financer, puisque le CNDS s'était prononcé, ainsi que la ville de Bourges et le département. Aujourd'hui le bouclage financier est terminé sur cette opération, Je souhaite, pour ma part, qu'elle démarre dès la fin de l'année 2009 pour essayer que ce vélodrome se mette en place à coté du CREPS le plus rapidement possible. Si l'on pouvait avoir une ouverture sur 2011, cela serait une bonne chose pour notre région.

Je voudrais dire un petit mot, dans la situation actuelle et notamment dans le cadre de ce qui se discute au niveau des réformes des institutions et des collectivités. Nous sommes dans une situation assez exceptionnelle qui appelle une responsabilité particulière du mouvement sportif, et bien sûr des collectivités. Je crois que l'on est dans une situation où il ne faut pas attendre, parce que lorsqu'on attend, en général, on subit.

Vous l'avez dit tout à l'heure, Monsieur le Président, je pense qu'il faudrait, effectivement, aujourd'hui que le mouvement sportif soit porteur de propositions, il faut lancer le débat dans ce pays pour une nouvelle architecture du sport en France. J'avais travaillé sur cette question il y a quelque temps, je crois qu'on pourrait trouver une façon de s'organiser dans ce pays, on pourrait le faire très rapidement. Je pense qu'il est urgent de porter ce débat au niveau national. Car s'il n'y a plus de clause de compétence générale, comment ces collectivités vont-elles intervenir ?

C'est pourquoi je vous dis : mêlez-vous de ce débat pour que ce qui va être proposé pour ces collectivités corresponde à ce que vous souhaitez, en tout cas s'en approche le plus possible. Il faut travailler rapidement sur ce qui revient à l'Etat, ce qui revient à une Région, à un département, à une ville, à une agglomération et voir comment tout cela peut prendre corps au niveau national et permette que le mouvement sportif ait à la fois des devoirs mais aussi des droits.

C'est en tout cas le souhait que je formule pour vous, je pense qu'aujourd'hui on a besoin que ce débat ne soit pas simplement un débat entre des élus, je ne pense pas que ce soit une bonne formule, mais il faut que ce débat impacte aussi nos concitoyens, il faut que nos concitoyens se mêlent à de ce débat et fassent que le mouvement sportif s'en empare. C'est l'appel que je voulais vous lancer pour ne pas laisser ce débat aux seuls politiques

Enfin, je tenais à saluer le travail que les bénévoles mènent sur le terrain. Je pense qu'aujourd'hui on essaie, à notre échelle, de créer une dynamique sur nos territoires, je crois qu'aujourd'hui on a des bénévoles qui peuvent trouver avec des actions à la fois de l'Etat, de la région, des départements, des collectivités, du mouvement sportif, du CROS, des éléments pour pouvoir essayer de faire dans les meilleures conditions.

Personnellement, vous pouvez compter sur notre soutien et je voudrais quand même l'imager parce que de temps en temps il faut dire ce que l'on fait : nous étions partis en 2004 d'une aide

allouée au CROS qui était autour de 60 000 €, on est aujourd'hui à une aide qui doit être, en 2008, d'environ 137 000 €, on voit que la progression est importante. Il y a eu, à la fois, des politiques mises en place avec vous, mais il y a eu aussi les moyens correspondants pour pouvoir atteindre le but que l'on s'était fixé et pour ma part je m'en félicite et je sais que l'on pourra continuer, avec votre équipe, dans les meilleures conditions possibles pour le territoire régional.

Merci de votre attention.

- Intervention de M. BAHEGNE :

Comme l'a dit M. DUMON, nous vivons une époque certes moderne, mais sûrement bizarre et complexe et dans tous les cas extrêmement intéressante. Il y a la RGPP, la réforme de l'Etat, la suppression des directions départementales, le pilotage régional, l'ex future suppression du CREPS de Bourges qui est en fait maintenu, la réforme du sport de haut niveau en France qui se profile, avec des annonces au mois de Juillet. Il y a, effectivement, tous les débats sur les compétences des collectivités territoriales et la crise. Donc c'est vrai que tout cela fait un cocktail qui n'est pas facile.

Je voudrais simplement dire que dans ce contexte là, nous, ici, je dirais qu'il faut "raison garder" et pour employer une métaphore rugbystique, ne pas oublier les fondamentaux. Pour moi les fondamentaux sont pour nous au-moins au nombre de deux : le projet et la gouvernance.

Le projet pourquoi ? Parce qu'à l'aube de cette nouvelle olympiade, on vous a demandé de bien écrire votre projet, vos objectifs et vos priorités, et il ne faut jamais oublier le sens des choses, le pourquoi nous sommes ici et ce que nous poursuivons.

Le second point c'est la gouvernance dans une région comme la nôtre, de 6 départements, qui est-ce qui fait quoi ? Quand on a mis en place un projet, quelle est la relation région/département, c'est un sujet extrêmement sensible actuellement. Quelle est la relation du public, du privé et de l'Etat et des collectivités territoriales ? Il ne faut pas oublier ce débat là. Je pense que c'est très bien approprié ici, mais je crois qu'il ne faut pas l'oublier.

Je pense que l'on a bien avancé ici dans cette région, les trois partenaires autour de cette table, sur deux domaines très structurants que sont les équipements et la formation et sur lesquels il faut que l'on continue.

En ce qui concerne les équipements, il y a toujours les recensements des équipements sportifs, et nous faisons ensemble ce qu'on appelle les schémas directeurs régionaux des équipements sportifs. C'est vrai que nous sommes la seule région qui a fait ça, nous avons, sur des aspects structurants liés aux équipements sportifs de notre région, une vision prospective qui est assez remarquable avec les outils partagés sur lesquels on travaille et qu'on s'approprie et sur lesquels on a très bien avancé. Donc il faut vraiment que l'on continue.

Le second point c'est la qualification des intervenants, la formation. Vous avez peut être l'impression qu'on avance lentement, moi je dirais qu'on avance sûrement. On a fait les assises régionales le 31 mai 2008, on a fait un document récapitulatif le qui fait quoi, document de base extrêmement intéressant. On a le CNDS 2009 avec cette grande innovation sur la ligne régionale de crédit consacrée à la formation, où on ne va attribuer les crédits que sur votre projet régional à vous, pour l'ensemble des structures de la région, y compris vos comités et vos clubs : 650 000 €. Je pense que c'est une avancée extrêmement significative, pour savoir qui finance quoi et qui doit financer quoi.

Nous nous voyons, très prochainement avec le Conseil Régional et le CROS, pour ce que l'on peut appeler une conférence des financeurs, disons pour construire autour de la table. Je crois, très franchement, que l'on ne peut plus disperser nos forces, il faut qu'on les rassemble. Je crois que dans cette région on a un opérateur public, on a des opérateurs financiers, de manière importante, par les collectivités. et je crois qu'il faut que l'on passe d'un pacte de non agression à une coopération constructive. Je crois que là, maintenant, on a assez joué ensemble, il faut que l'on avance sur ce domaine et je ne doute pas qu'on le fasse intelligemment cette année. Je le répète, ce que l'on met en place sur la ligne régionale des crédits avec les 650 000 €, cela va être extrêmement difficile à gérer. Je vais redire ce que je vous ai dit à la réunion sur le CNDS, je ne suis pas sûr que ce soit aussi facile

que ça à gérer, et que l'on ne mécontentera pas les comités départementaux et les clubs, mais nous allons essayer. Je pense que l'on peut le faire, mais il faut le faire ensemble.

Je pense que sur ces deux domaines structurants, les équipements et la qualification des intervenants, on a bien avancé, et il faut que l'on continue de manière partenariale : ce sont vraiment deux domaines structurants qui irriguent les développements de la pratique sportive.

Sur le reste, beaucoup plus rapidement, on a forcément des actions prioritaires qu'on va mener ensemble, dont l'accès au haut niveau, dès que nous aurons la nouvelle carte des pôles et que nous saurons qui finance quoi. Autrement dit, si les conventions d'objectifs du ministère financeront toujours les pôles espoirs et combien il y en aura. Avec le Rectorat qui est ici présent et je l'en remercie, et avec tous les partenaires, d'ici la fin de l'année, sur l'accès au haut niveau, la filière sportive régionale qu'on a inventée dans cette région, et le financement des pôles, nous allons avoir un travail ensemble, je vais dire intéressant et sûrement constructif.

Le second volet c'est l'emploi : j'ai bien entendu ce qu'a dit le Président sur les contrats aidés, le plan de relance. La situation de l'emploi est ce qu'elle est en France. Ce sont les objectifs gouvernementaux qui ont été fixés, qui sont extrêmement ambitieux et que nous n'arriverons pas à atteindre, c'est certain, parce qu'ils sont ambitieux. Vous parliez d'assouplissement, oui je crois qu'il va y avoir des assouplissements et c'est vrai qu'on est dans un contexte avec certaines baisses de subventions notamment dans le secteur jeunesse, peut être moins dans le secteur sport cette année. C'est vrai qu'on vous demande un effort en proportion de l'effort que l'Etat vous consent, mais nous avons quand même conscience des limites et de la difficulté de l'exercice actuellement. Ceci dit au travers du plan sport emploi, on a travaillé ensemble, je n'y reviendrai pas.

Et enfin pour terminer l'accès aux pratiques sportives, vous savez que cette année 15 % du CNDS doivent être réservés aux jeunes des quartiers difficiles. Je voudrais simplement rappeler que les comités régionaux peuvent être un vecteur de l'accompagnement éducatif qui va se mettre en place, l'accompagnement éducatif va être ouvert à tous les collèges de France.

J'en terminerai là, nous avons dans nos murs si j'ose dire, à Saint Jean de la Ruelle, vendredi prochain, le délégué général du CNDS et pendant une petite heure, le Président du CROS et les Présidents des CDOS, vous pourrez lui poser toutes les questions que vous voulez, sur des sujets d'ordres nationaux, sur les enjeux nationaux ou sur un certain nombre d'évolutions, vous pourrez débattre avec lui en direct.

Tout ce que je vous ai dit est à adapter à votre discipline sportive, tous les sports ici présents ne peuvent pas tout faire, des exclus de la pratique sportive au sport de haut niveau, on ne vous demande pas de tout faire. Mais je pense qu'effectivement, à l'aube de cette nouvelle olympiade, rappelez vous du projet et réfléchissez bien à la gouvernance, mettez bien le dialogue en place avec vos acteurs départementaux.

Depuis ces périodes de RGPP que je vis, puisque vous savez que je mets en place la DRJSCS depuis déjà août 2008, associer les gens aux démarches et développer les échanges c'est quand même fondamental dans ces périodes d'incertitudes.

Je voudrais très simplement féliciter l'équipe dirigeante du CROS pour le travail accompli, la féliciter pour son budget 2008, parce que c'est vrai il y a un an on exprimait des inquiétudes sur le budget du CROS, qui était aussi ambitieux que ses ambitions politiques de développement, mais effectivement je crois que vous avez bien régulé vos finances et je crois que c'est extrêmement intéressant et je voudrais remercier le vice-président du Conseil Régional, ici présent et le président du CROS pour le partenariat un peu exceptionnel que nous avons sur tous ces sujets.

Et je vous remercie, Mesdames et Messieurs pour votre action.

Jean-Louis Desnoues remercie M. Dumon et M. Bahègne pour leur intervention.

M. QUINIOU, informe du résultat de l'élection du Président du CROS :

- 48 votants, 48 signatures, 48 bulletins dans l'urne.

- oui : 45
- non : 1
- abstention : 1

M. DESNOUES est élu à la Présidence du CROS.

Le Président Desnoues remercie l'assemblée de sa confiance.

- Délégation au Président pour représentation du CROS :

Mise au vote, elle est adoptée à l'unanimité.

- Remise de Médaille au Membre d'Honneur :

Le Président remet la médaille du CROS à M. TEINTURIER, en ces termes : "je suis heureux, au nom de l'Assemblée Générale, de te remettre la médaille, c'est le témoignage de reconnaissance de tout le travail que tu as fait, d'amitié et d'affection en ce qui concerne le Président. Merci Christian".

- réponse de M. TEINTURIER :

J'apprécie bien sûr de me retrouver membre d'honneur parce que je vais appartenir à une famille émérite, je me demande d'ailleurs quelle sera ma position. Je vais être le plus jeune.

La deuxième réflexion c'est quand on est nommé membre d'honneur, on prend un coup sur la casquette parce qu'on se dit que c'est la fin, je pense que je suis assez actif et donc je vais rester actif et puis dire que ça été un grand plaisir pour moi de participer à l'évolution du CROS Centre. Je pense que nous avons essayé de mettre en place quelques fondamentaux et que aujourd'hui vous êtes sur la même ligne et que vous l'avez même amplifiée et tant mieux, amplifié les ressources notamment, vous aviez fixé, monsieur le vice-président, à 150 000 €, l'aide de la Région et 150 000 € l'aide de l'Etat.

En tout cas je crois qu'il est plus qu'indispensable que l'ensemble du mouvement sportif soit réunit, solidaire, travaille ensemble. Moi je suis inquiet on a tout à l'heure parlé d'un certain nombre de financeurs, je n'oublie pas que le financeur majeur du sport se sont les familles, 55 % du sport est financé par les familles et nous savons aujourd'hui combien un certain nombre de familles vont avoir des difficultés donc il n'y a pas que les financeurs publics qui vont avoir des difficultés, les familles aussi et nous subiront, on sent déjà un certains nombre de nos clubs qui nous disent qu'ils vont être en difficulté. Vous savez pour les présidents de ligues ça se voit à travers les demandes de paiement échelonnée et on en voit de plus en plus.

Cela ne sera pas une partie très facile et j'espère au contraire que l'ensemble des collectivités comprendront qu'il faut absolument soutenir encore davantage cette activité sociale. Nous sommes indispensables à la vie sociale française, indispensables, nous devons être pleinement reconnus et pleinement écoutés, je l'ai toujours dit : c'est fait aujourd'hui, je crois, dans notre région, mais il faut encore l'affirmer davantage.

Je vous souhaite une bonne saison, une bonne journée. Merci.

- Document du pôle aménagement du territoire :

Le Président rappelle que nous travaillons sur l'aménagement du territoire, et que le pôle aménagement du territoire a fait un document qui sera disponible, pour l'ensemble des ligues, c'est ce document qu'il demande à M. DOCTRINAL, Vice-Président chargé du pôle, de présenter, en précisant qu'un exemplaire sera remis officiellement à M. le Vice-président du Conseil Régional et à M. le Directeur Régional.

M. Doctrinal rappelle que nous sommes tous convaincus de l'importance des nouveaux territoires, et en particulier de ce nouveau territoire qu'est l'intercommunalité. Je vous avais toujours dit que c'était le nouveau cadre entre autre, de référence important et aujourd'hui l'essentiel des

porteurs de projets se sont les intercommunalités, quelques fois plusieurs intercommunalités. Ce qui est une façon de pouvoir visualiser, pour chaque département, l'ensemble de ce territoire

Le deuxième point, M. DUMON a parlé tout à l'heure de son importance, c'est le contrat de projets Etat/Région. Nous avons des moyens supplémentaires mis à notre disposition que nous utilisons.

Ce document vous permet de visualiser l'ensemble de ces territoires avec toutes ses composantes : qui est le président de l'intercommunalité, le président du pays, les différentes adresses... je crois que c'est un outil de travail qui nous est indispensable.

On peut remercier Yohan Korman, chargé de mission au CROS, il a fait un travail énorme. Faites partager ce document à l'ensemble des clubs car c'est dans ce cadre là aujourd'hui qu'il faut travailler.

- Remise de médaille

M. BAHEGNE, remet l'insigne de chevalier dans l'ordre des palmes académiques à Mme Elianne OVIDE : native de Madagascar, c'est une sportive, plusieurs fois championne de France de tir à la carabine, 10m et 50m ; championne d'Europe en 93 et recordwoman du monde en 93 en Belgique.

C'est une grande sportive, c'est aussi une éducatrice, puisqu'elle était conseillère technique fédérale dans les années 90, pour le développement des activités handisport d'une part, tir à la carabine, mais aussi au sein de son club de Bourges pour l'ensemble des activités sportives.

Puis c'est une dirigeante elle a créé le Bourges Handisport en 1990, elle est présidente du Comité Régional du Handisport, à ce titre elle a développé un certain nombre de manifestations, Open important à TOURS l'année dernière, et puis elle a participé au développement de son sport, je dirais que plus récemment, avec opiniâtreté, elle a essayé de pérenniser ses emplois STAPS.

Et, pour terminer, elle fait preuve dans le développement des activités sportives de sa fédération d'un esprit d'ouverture régional assez remarquable, car elle met en place des activités pour les sourds et le sport adapté. Ce qui fait que les trois familles du handicap se retrouvent et il m'a bien été dit que dans toutes les régions ce n'était pas forcément la même chose.

Madame Ovide, au nom du Ministre de l'Education Nationale, je vous fais chevalier dans l'ordre des palmes académiques.

Mme OVIDE est très honorée de recevoir cette distinction, et elle la dédie à toute l'équipe du comité régional handisport, elle remercie toutes les ligues, les CDOS et le CROS qui l'ont soutenue dans toutes ses actions. Elle tient à remercier personnellement M. BAHEGNE qui a bien voulu reconnaître que le handisport se développe de plus en plus et tient une place au sein des clubs valides et l'intégration s'instaure naturellement sans qu'on ait à forcer.

Et pour cela elle remercie tous les clubs pour leur soutien et compte sur l'assistance pour continuer à la soutenir dans ses actions afin qu'elle puisse développer davantage et progresser grâce aux clubs valides, beaucoup de ses athlètes pratiquants chez les valides ont développé et on obtenu une très grande performance sportive et c'est pour cela qu'elle compte sur tous pour développer davantage le handisport.

Le président félicite Mme OVIDE.

Il remercie également ses collègues des opérations électorales.

- Date de la prochaine assemblée générale :

Le dernier week end d'avril, en Indre.

L'Assemblée Générale est close par la photo finale avec tous les membres du Comité de Direction.

Le Président
Jean-Louis Desnoues

La Secrétaire générale, par intérim
Monique Rollet